

## Compte rendu du conseil municipal du 27 janvier 2021

**Présent.e.s :** Eulalie Pinto, Antoine Baratier, Cécile Boismard, Dirk Eberhard, Michael Jung, Luc Mabilde, Marie Laure Ruiz

**Excusé.e.s :** Pierre Chevenard, Vincent Llorens, Mathieu Santini, Marie Sarda

**Secrétaire de Séance :** Antoine Baratier

### Ordre du jour :

1. Autorisation de mandatement investissements 2021 avant le vote du budget
2. Renouvellement du contrat CUI/CAE à la cantine
3. Adhésion aux communes forestières
4. Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde
5. Travaux inondations 2019/2020
6. Questions diverses

1. Autorisation de mandatement investissements 2021 avant le vote du budget

Le Conseil Municipal autorise Eulalie Pinto à engager des frais d'investissements avant le vote du budget en mars 2021 dans la limite de 25% des investissements de 2020.

**Vote oui à l'unanimité**

7. Renouvellement du contrat CUI/CAE à la cantine

**Vote oui à l'unanimité**

8. Adhésion aux communes forestières

Il est décidé de reporter l'adhésion à cette association à l'année prochaine (si besoin) car il n'y a pas de nécessité à le faire cette année.

**5 contre, 1 pour, 1 abstention.**

9. Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde

Eulalie Pinto propose de reporter ce point au prochain conseil municipal

**Vote oui à l'unanimité.**

10. Travaux inondations 2019/2020

Proposition de déléguer le pouvoir d'engager les dépenses liées aux travaux à réaliser suites à l'obtention des subventions relatives aux inondations de 2019 et 2020 à Eulalie Pinto et Cécile Boismard.

Subventions reçues : Inondations 2019 : 15 000€ / 2020 : 50 000€

**Vote oui à l'unanimité.**

## 11. Questions diverses

- **Proposition de créer un point de collecte d'encombrants à Besse.**

Le problème est qu'il n'y a pas de terrains communaux à Besse ainsi que la taille de la route qui ne permet pas au camion de collecte de se rendre sur place. **Pour les personnes âgées habitants dans les écarts des Festes et Saint André et à Besse dans l'incapacité d'amener leurs encombrants à la déchetterie, il est possible d'appeler la Mairie le mardi avant la date de collecte prévue.**

- **Référent pour les sentiers de randonnées sur la commune**

La communauté de commune demande si un.e habitant.e de la commune souhaite être nommé.e référent.e pour les sentiers de randonnée sur la commune. Un mail sera envoyé aux habitant.e.s pour voir si quelqu'un souhaite se proposer.

- **La trame**

La trame (association visant à mettre en place un système de covoiturage local à la haute vallée) publiera un article dans la Puce à l'oreille pour se présenter.

- **Site internet**

Antoine a suivi la formation dispensée par l'association Campagnol afin de prendre en main le site internet de la mairie. Le site est en cours de construction et une réunion de travail est prévue le 09 février pour avancer sur ce sujet.

Fin du conseil municipal 23h30

**Prochain conseil municipal le 03 mars 2020 à 20h30**